



Histoire maritime de Bretagne Nord

Pour les journées du patrimoine 2017 venez visiter le chantier de destruction de la petite cale de Pempoul à St Pol de Léon



La cale de Pempoul avant sa démolition

Ce titre est volontairement provocateur ! Que se passe-t-il à Pempoul le port de St Pol de Léon ? Depuis le début de la semaine, tractopelle s'affaire sur la grève de la partie ancienne du port de Pempoul, la destruction de l'ancienne petite cale avance vite et pour les journées du patrimoine du 16 et 17 septembre 2016 il n'en restera certainement plus rien

Cette modeste petite cale datée du milieu du XIX^{ème} fait partie des premiers aménagements portuaires de Pempoul, c'est, certainement, avec les restes bien dégradés de la chaussée courbe extérieure l'élément le plus ancien du port. Sur la carte marine de Beautemps Beupré de la baie de Morlaix datée 1842, aucun aménagement portuaire n'est représenté pour Pempoul comme sur la carte antérieure des Ingénieurs géographe du Roi de 1780. Cette petite cale aurait été construite vers 1867.

Mars 2016 Pierre-Yves Decosse
<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)





Histoire maritime de Bretagne Nord



Appareil en pierres sèches de la cale et ses trois bittes d'amarrage

Construit avec des petits moyens en pierres sèches de granit local à peine équarries, de par sa forme irrégulière et la mise en œuvre des matériaux elle est typique des constructions très locale construite sans plan elle est différente des ouvrages plus important en pierres de taille et aux lignes régulières. Cette cale est équipée de trois bittes d'amarrage en pierre.

Cette petite cale d'une cinquantaine de mètres de long 2.50 m de large et moins de 1 m à 1.50 m de haut était utilisée par les pêcheurs pour débarquer et certainement les sabliers et goémonier avant la construction du quai et de sa cale situé au nord de ce quai. Elle est peu utilisée la partie ancienne du port étant peu fréquentée.

Cette cale est relativement en bon état seule quelques pierres sont tombées à son extrémité sa partie inférieure est recouverte de goémon.

Mars 2016 Pierre-Yves Decosse

<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)





Histoire maritime de Bretagne Nord

Saint-Pol-de-Léon

Ouest-France, mercredi 13 septembre 2017

À Pempoul, la démolition du quai a démarré

L'association Champs - Rives et patrimoine s'oppose à ce projet concernant la vieille cale, conduit par la commune (*Ouest-France* du 17 décembre 2016).

Après les travaux de démolition de la vieille cale de Pempoul, une reconstruction en béton et habillage avec de vieilles pierres est prévue par la commune. « Pour un coût qui dépasserait les 300 000 € TTC. »

L'association Champs - Rives et patrimoine, par l'intermédiaire de son président, Jean-Pierre Quioc, « s'étonne de l'entêtement de la mairie à vouloir poursuivre ce projet au mépris des règles de conservation du patrimoine maritime. Un projet qui ne correspond en rien à la philosophie et aux critères définis par la Région ».

Petit retour en arrière

Le conseil municipal de Saint-Pol-de-Léon a approuvé, le 8 juillet 2015, un programme de travaux de consolidation et de conservation des anciens quais et cales de Pempoul. Le budget annoncé, et voté, se montait à 240 000 € hors taxes. Il a reçu le concours financier de l'État, de la Région et du Département.

Les travaux envisagés concernaient le quai sud, ancien quai de sable, construit en 1867, et la cale



Les travaux de démolition de la vieille cale de Pempoul, réalisés par l'entreprise Marc, ont débuté lundi.

en gros moellons de granit assemblés à sec, comportant trois bollards, probablement une autoconstruction du XIX^e siècle, modifiée au cours du siècle dernier. Il était prévu une extension éventuelle des travaux aux murs de soutènement du quai.

Les travaux ont été attribués à l'entreprise Marc, le 12 décembre 2016. L'étude diagnostic préalable, demandée le 29 novembre 2016 à une société de Montpellier, n'a été réalisée que plusieurs mois après. La déclaration préalable aux travaux a été

déposée le 24 janvier 2017. L'architecte des bâtiments de France (ABF) a donné son avis avec prescriptions, le 2 février 2017. La décision de non-opposition aux travaux a été rendue par le maire, le 13 février 2017.

Un affichage de cette non-opposition sur le site a été effectué le 13 février. Contesté par Champs - Rives et patrimoine, qui s'opposait au projet, « car non réglementaire, il a été renouvelé le 25 avril 2017 ».

« Sur la chronologie des faits, à l'heure où les travaux commencent, le président de l'association dit avoir du mal à comprendre que lesdits travaux aient pu être signés avec une entreprise, préalablement aux études et aux procédures habituelles ».

Article de Ouest France du 13 septembre 2017

Dans le cadre du réaménagement du port lancé par la mairie, le conseil municipal de St Pol a pris la décision de faire détruire cette cale pour la faire reconstruire en béton recouverte de dalle de granit !

Est-ce comme cela que l'on traite le patrimoine maritime ? Quel en est l'intérêt ?

Le patrimoine maritime est fragile, le milieu maritime est soumis à de nombreuses contraintes tel le travail de sape de la mer ou la nécessité de protéger les mouillages ou les ports ou bien encore les usages actuels. Les ports n'ont jamais été figés et ont évolué au cours du temps et sont appelés à encore évoluer en créant de nouvelles structures, mais là ce n'est même pas le cas, cette cale du port est presque pas utilisée son intérêt principal est justement patrimonial il y a par conséquent aucun intérêt à cette reconstruction !

Mars 2016 Pierre-Yves Decosse

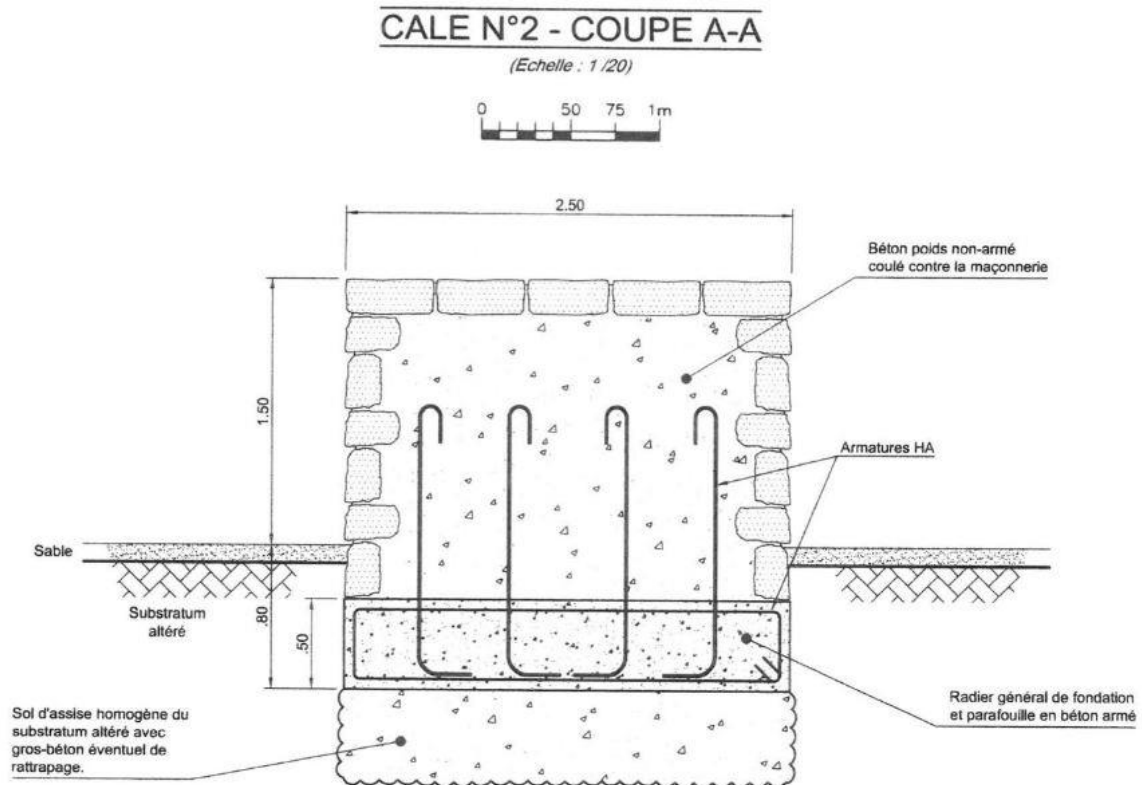
<http://www.histoiremaritimebretagenord.fr/>

Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France





Histoire maritime de Bretagne Nord



Type de cale qui sera réalisée (doc annexe à un CR conseil municipal de St Pol)

L'intérêt de cette cale était principalement patrimonial, j'en parle maintenant au passé car elle est à cette heure irrémédiablement détruite. Cette cale était juste un exemple de petite cale d'auto construction par les gens de mer autrefois si nombreuses et aujourd'hui devenue rare.

Ces lignes irrégulières le choix des pierres leur assemblages le montre bien la construction artisanale de cette cale bien éloignée d'une cale en béton recouverte de dalles régulière, cette nouvelle construction est un contresens total.

Le patrimoine maritime reste incompris ! Pour beaucoup de nos élus le patrimoine c'est des églises, des chapelles, des châteaux, des manoirs et des maisons remarquables une petite cale construite et utilisée jadis par des petits pêcheurs et des goémoniers ne fait pas partie pour eux du patrimoine ! C'est certainement pour cela que l'on trouve à St Pol de Léon, deux poids, deux mesures : alors que la cathédrale de St Pol actuellement restaurée avec des grands moyens et une remarquable analyse historique et architecturale et une mise en œuvre des travaux réunissant de nombreuses compétences, la mairie de St Pol donne l'ordre de démolir son petit patrimoine maritime.



Histoire maritime de Bretagne Nord



La cale dans son usage ancien vers 1910, son état actuel en est proche. le sloup a clin sur la droite M 1397 est magnifique

Je m'indigne vraiment face à cette destruction et je vous invite à passer voir ce massacre du patrimoine maritime local pendant les journées du patrimoine le 16 et 17 septembre 2017.



La jetée courbe du même ensemble portuaire à Pempoul, aujourd'hui à l'état de vestiges. Les cales étaient des lieux de vie et de lien social où se rencontraient les hommes de mer et ceux de la terre, les femmes, les enfants

Mars 2016 Pierre-Yves Decosse
<http://www.histoiremaritimebretagnenord.fr/>

[Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 2.0 France](#)

